

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

PROFUSION-1

La société ROSTAING 17 avenue Charles de Gaulle 01800 VILLIEU, déclare sous sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gant en croûte de bovin 1,2 mm, dos aluminisé, doublure en maille molleton, manchette en croûte de bovin.

Est conforme au règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 09 mars 2016, ainsi qu'au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type N° : 0075/011/162/03/19/0727, normes EN 420:2003+A1:2009 , EN 388+A1:2018 , EN 407:2004

L'examen UE de type module B a été effectué par l'organisme notifié 0075 - CTC 4 rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon cedex 07

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité module D sous surveillance de l'organisme notifié :

N°0333

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé

93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX 93

Fait à Villieu, le 21 juillet 2020
Responsable Qualité Environnement
G. GURTNER

